

Carte d'identité

La carte nationale d'identité est valable 10 ans.

Comment l'obtenir ?

Présence indispensable du demandeur et du parent ayant autorité parentale pour un mineur.

Pièces à produire :

- 2 photos d'identité récentes aux normes actuelles
- 1 justificatif de domicile de moins de trois mois
- s'il s'agit d'une première demande de carte nationale d'identité sécurisée, penser à apporter une copie intégrale de l'acte de naissance
- pour les enfants, apporter également le livret de famille

Pour tout cas particulier (première carte d'identité, enfant de parents divorcés, ...), contacter le secrétariat de mairie.

Pour en savoir plus :

Liens :

<http://www.interieur.gouv.fr/>